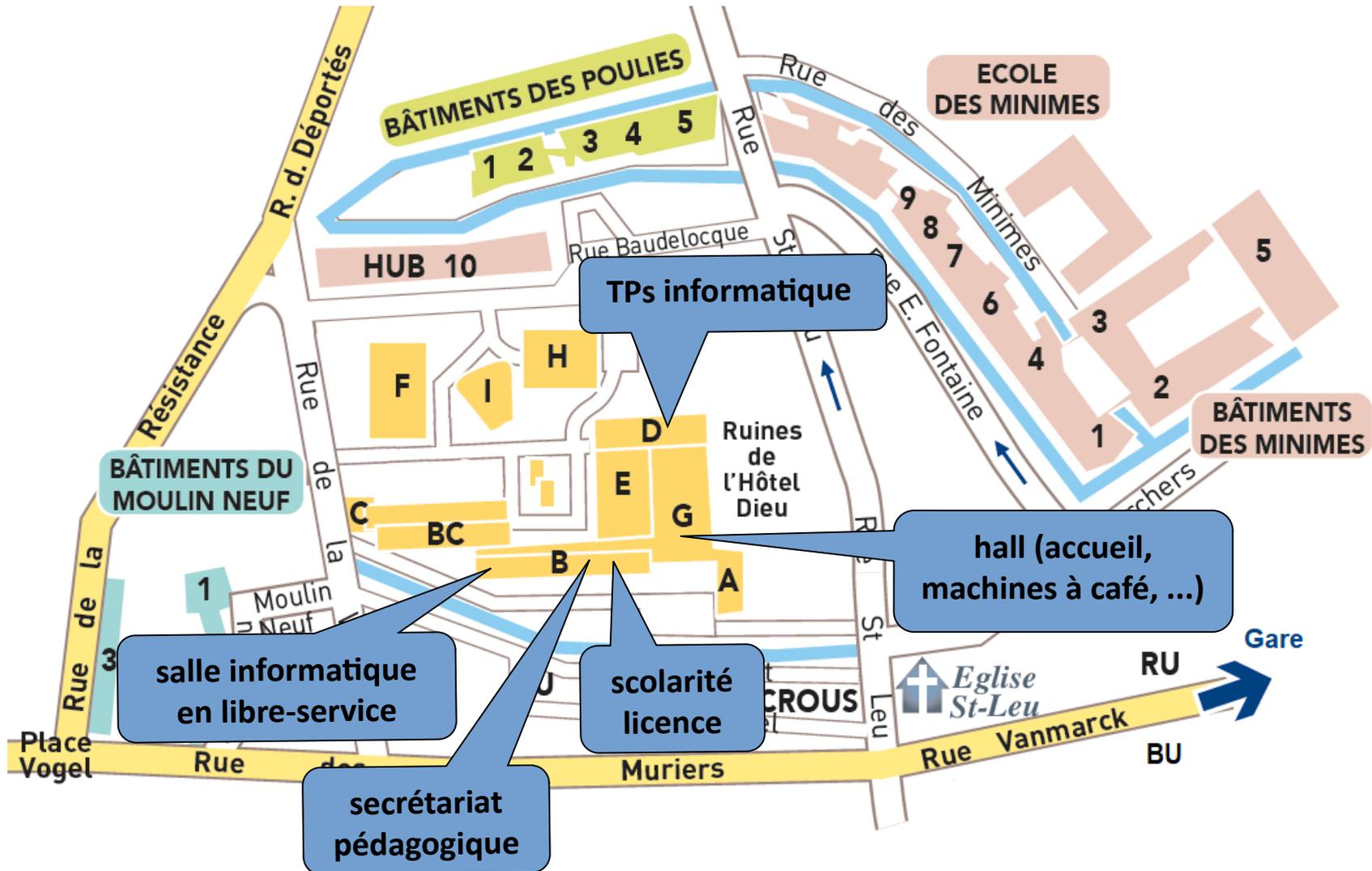


Licence Sciences, Technologie et Santé (STS)

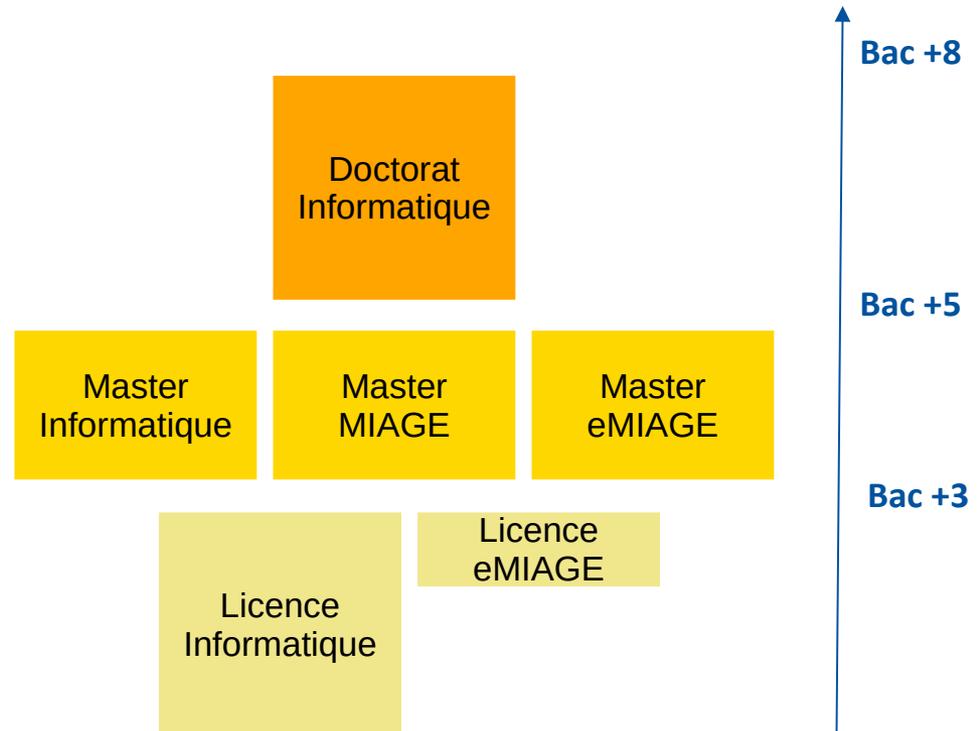
pré-entrée mention *Informatique*

3 septembre 2024

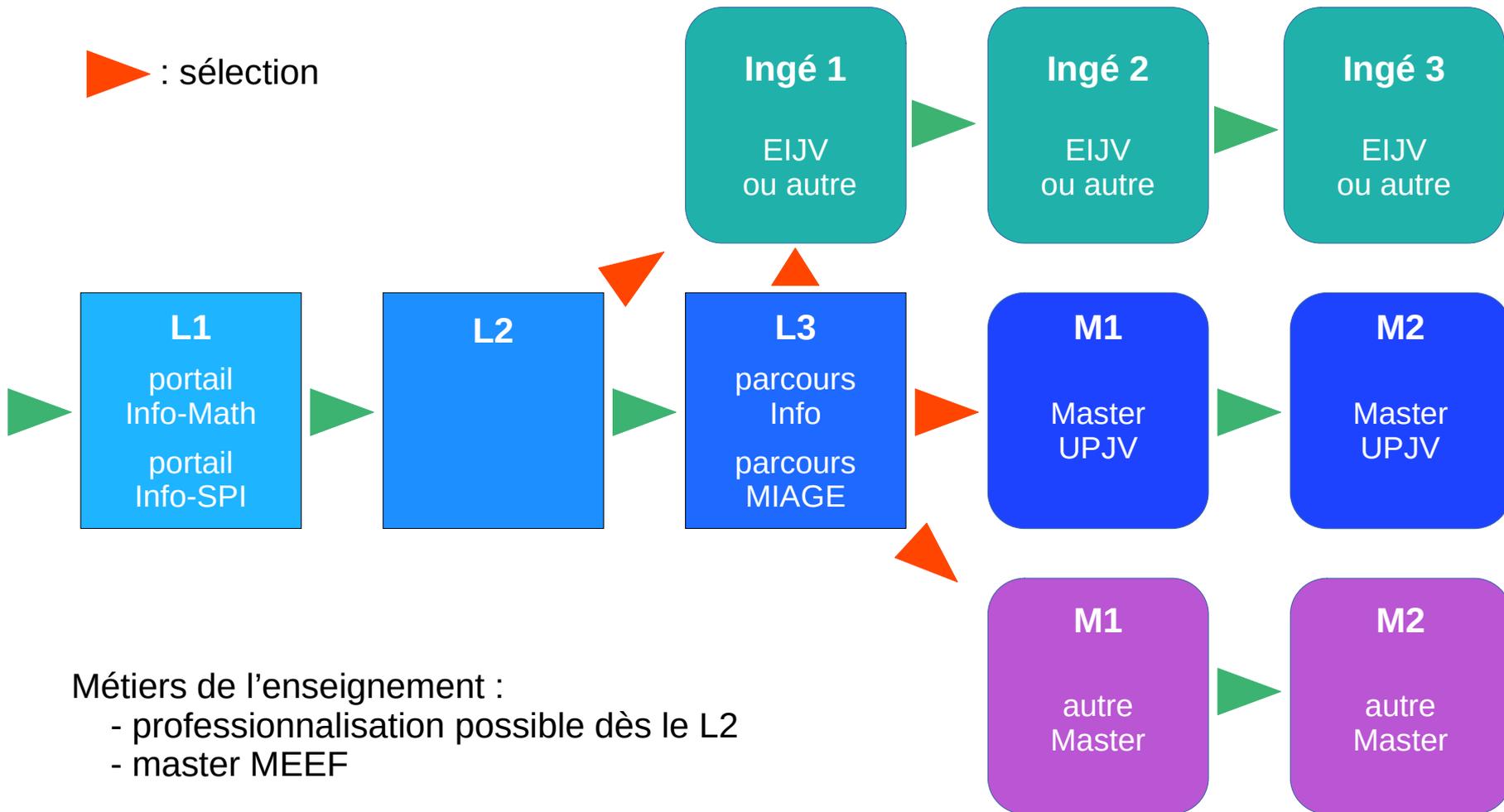


- ~ 30 enseignants-chercheurs (laboratoires MIS et EPROAD)
- des doctorants en formation
- des PRAG (anglais)
- des vacataires (industriels, etc)

Directeur : Pascal Vasseur



▶ : sélection



Métiers de l'enseignement :

- professionnalisation possible dès le L2
- master MEEF

CM = cours magistraux, **TD** = Travaux Dirigés, **TP** = Travaux Pratiques

Module = **Élément constitutif (EC)** = contenu + heures de CM/TD/TP + évaluation

- **SAE** (Situation d'Apprentissage et d'Evaluation) = module avec un projet
- **Ressource** = autre module (mais pouvant avoir un projet)
- obligatoire, optionnel, à choix, ...

ECTS (European Credit Transfer System), semestre = 30 ECTS, licence = 180 ECTS

(Bloc de) **Compétence(s)** = **Unité d'enseignement (UE)** = ensemble de modules

Maquette

Responsable : Dominique Morel (dominique.morel@u-picardie.fr)

Objectif de l'UE : Consolider et approfondir les différentes compétences. Acquérir une aisance écrite et orale dans la langue de communication générale et à coloration scientifique.

Contenu de l'UE : 10 TD de 2h répartis sur toute l'année (20h)

Contrôle des connaissances :

Session 1 : contrôle continu

Evaluations sur 4 compétences (CO/PO/CE/PE)

2 CC au S1 + 2 CC au S2 => note finale au S2

Session de rattrapage : épreuve écrite

Test de positionnement

Test diagnostique sur Moodle

A passer entre le **12/09** et le **30/10** soit :

- en présentiel (CRL : ouverture 09/09)
- en distanciel (chez vous)

Comment passer ce test de positionnement?

→ sur MOODLE :

MAISON DES LANGUES > TEST diagnostique ANGLAIS- **UFR des sciences**

Vous remettrez votre résultat à votre enseignant d'anglais (moodle ou en cours)

Pour faire ces tests, il faut avoir activé son compte mail UPJV (sous l'ENT)

Pour activer son compte mail UPJV, il faut une inscription administrative



Passeport de Langues

Conseillé à tous les étudiants ayant obtenu un niveau inférieur à B1 au test de positionnement.

A retirer au CRL (1^{er} étage Bâtiment des Minimes)

Différentes activités vous sont proposées : activités numériques d'entraînement , cours par niveaux en présentiel, autoformation suivie, activités ludiques, activités à distance NAUTILUS, etc....

Aucune inscription préalable n'est nécessaire pour se rendre au CRL

Votre investissement sera pris en compte par votre enseignant

12h effectuées en plus des cours maquette : + 0,5 pt sur la moyenne

15h effectuées en plus des cours maquette : + 1 pt sur la moyenne

Le CRL des Minimes ouvrira le 09/09



Les modalités varient selon les *modules* :

- **examen** (écrit ou oral), **partiel** = examen dans le courant du semestre
- **TP noté**
- **projet** (soutenance, rapport, ...)
- **test en ligne**
- ...

Contrôle Continu (CC) = au moins 2 notes

Les modalités varient selon la *session* :

- **session 1** 'normale'
- si pas validé => **session 2** 'de rattrapage' (selon les modules)
 - **seconde chance** = épreuve (écrite, orale, ...) supplémentaire
 - le calcul de la note de session 2 intègre la seconde chance

RSE = Régime Spécifique d'Étude

- aménagement de l'emploi du temps
- aménagement des M3C

Sur demande à *faire le plus rapidement possible* pour :

- étudiant salarié ou créateur d'entreprise
- sportif de haut niveau
- artiste de haut niveau
- soutien de famille
- étudiant avec un handicap ou une maladie longue
- étudiant engagé dans la vie associative ou politique

Procédure de demande : voir Kit L1 dans Moodle ou secrétariat pédagogique

défaillant (DEF) ou **absent** (ABI ou ABJ) : une note manque (épreuve non passée)
=> module ou bloc ou année *non validé*

ajourné (AJ) : note < 10 et non compensée
=> module ou bloc ou année *non validé* (donc rattrapage ou redoublement)

admis (ADM) : note ≥ 10
=> module ou bloc ou année *validé* et *impossible à repasser*

admis par compensation (ADMC) : note < 10 mais compensée par une autre note

- compensation entre modules :

bloc semestriel validé (moyenne ≥ 10) => tous les modules du bloc sont validés

bloc annuel validé (moyenne ≥ 10) => tous les modules du bloc sont validés

- compensation entre blocs

moyenne annuelle des blocs ≥ 10 et chaque bloc ≥ 8 => tous les blocs sont validés

ajourné autorisé à continuer (AJAC) = double inscription en année N et N+1
=> possible si année non validée et **au moins 45 ECTS** validés

la priorité doit être mise sur la validation de l'année N

Licence obtenue si toutes les années sont validées : pas de compensation entre années

La réussite en L1 est faible, mais **votre** réussite dépend de **vous** !

1) allez en cours et travaillez en cours :

- c'est en faisant des erreurs qu'on apprend !
- ne perdez pas des heures inutilement sur des forums ou devant ChatGPT
- les enseignants sont là pour vous fournir les bonnes réponses

2) travaillez en dehors des cours (1h de cours => 1h de travail à la maison)

- utilisez la BU pour travailler et vous documenter

3) en cas de difficulté :

- entretien avec les responsables d'année, de licence ou de département
- possibilité de monitorat assuré par des étudiants de L2 ou L3 (ou master)
- laboratoire de langue (bâtiment des Minimés)

~ 25 **groupes de TD** en L1 => 25 emplois du temps (EDT) différents

2 fois plus de **groupes de TP** que de TD : TD1 => TP1A et TP1B

Choisir son groupe de TD sur l'ENT en faisant son **Inscription Pédagogique (IP)**

- groupes Info/Math : TD03, TD05, TD06, TD18
- groupes Info/SPI : TD21, TD24, TD25

Pour faire son IP, il faut avoir fait son IA (**Inscription Administrative**) : sur le site UPJV ou au secrétariat pédagogique

Uniquement des CM la semaine prochaine, puis TD et TP

consultez régulièrement l'EDT (absence d'un enseignant, etc)

1) Auprès des **enseignants** et des autres personnels

2) Dans l'**ENT**, en particulier dans Moodle

- Kit L1
- page licence informatique
- pages des modules

si vous n'avez pas accès à une page => demandez à l'enseignant de vous y inscrire

3) En regardant vos **mails**, régulièrement (activation du mail dans l'ENT)

NB : les *réseaux sociaux* ne sont pas une source d'information fiable

Problème relatif à un module en particulier => le ou la **responsable du module**

Problème pédagogique relatif à la L1 => le **responsable de L1** sami.cherif@u-picardie.fr

Problème plus général => le **responsable de la licence** frederic.furst@u-picardie.fr

Problème administratif => **scolarité licence** informatique, RDC du bâtiment B <à venir>

Problème d'inscription => **secrétariat pédagogique**, RDC du bâtiment B, *Christelle da Rold*

Conseil de Gestion (CG) de l'UFR des Sciences :

- 8 élus étudiants *elus.etudiants.cg.sciences@gmail.com*

élections en octobre

Conseil d'Administration (CA) de l'université :

- 6 élus étudiants (sur 36)
- élection du président, vote du budget général, ...

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) de l'université :

- 16 élus étudiants (sur 40)
- vote les maquettes de formation, les M3C, les budgets formation, ...

Commission de la Recherche (CR) de l'université :

- 4 élus étudiants en doctorat (sur 40)
- vote les budgets des laboratoires, ...

Conseil de perfectionnement : plutôt des L3

Date limite pour les IA : *13 septembre (minuit)*

Inscriptions pédagogiques : *4 septembre, 9h-10h, amphi Parmentier*

Cet après midi, *14h-16h, amphi Baudelocque : présentation des services à l'étudiant*

Demain 4 septembre, *10h-12h amphi Baudelocque : licence options accès santé (LAS*

Début des cours : *jeudi 5 septembre 10h30 amphi Baudelocque (Expériences Informatiques)*